



Les infirmiers anesthésistes le disent et le redisent depuis 7 mois maintenant, leur revendication première est la défense du cœur de leur métier au service du patient et des concitoyens.

Ce métier que la ministre dit « protégé », est comme l'ensemble des métiers de l'hôpital sous le coup de coopération interprofessionnelle, de transfert de tâches par l'application du protocole Bachelot et de la loi HPST.

C'est ce que dénoncent les IADE ; si le métier reste protégé par le décret il n'en reste pas moins « saucissonnable » à souhait par l'application de ces textes. □ Les écrits « se voulant rassurants » d'une ministre en partance, n'éviteront pas ce danger.

Vous le comprendrez bien, notre mouvement et sa plate-forme revendicative ne peut se résumer à son seul volet salarial et à une proposition indigente ; la proposition du ministre est donc irrecevable. □ Ce saupoudrage médiatique destiné à calmer le jeu après les violences du 1^{er} octobre est vécu comme une nouvelle insulte par la profession, malgré la présence de la ministre lors de la réunion du 6 octobre dernier, enfin sortie (après 7 mois) de sa splendide ignorance et pour la première fois en première ligne. Fébrilité ? Inquiétude ?

Une prime ! Pas même une NBI, une de plus, non soumise à cotisation retraite, pour détruire un peu plus le système par répartition, sans aucun retour pour les professionnels en question.

Qualité de soins, sécurité anesthésique, reconnaissance des compétences et des études, pénibilité autant de thèmes une nouvelle fois passés sous silence par la ministre.

Après un week-end d'entretien, de contacts multiples et d'échanges avec la profession, nous pouvons aujourd'hui donner la réponse de la profession:

**C'est NON Madame Bachelot, c'est inacceptable et réducteur.
C'est notre « ULTIME réponse ».**

Les infirmiers anesthésistes ne cherchent pas l'aumône. Leur rôle essentiel auprès des patients pour la sécurité et la permanence des soins nécessitent une véritable assurance et reconnaissance statutaire, par conséquence : une réponse d'une autre dimension sur le fond et sur la forme. □ La qualité et la sécurité en anesthésie ne se brade pas, elle se défend, et devrait être le seul objectif du ministère en charge de la santé.

Force est de constater que la logique comptable dans ce secteur mènera forcément vers une régression de la qualité.

Fatigués après 7 mois de conflit, choqués par les événements du 1^{er} octobre, mais toujours mobilisés et déterminés, les infirmiers anesthésistes reconduisent le mouvement partout en France selon les modalités et les déclinaisons locales mises en place par les équipes depuis la semaine dernière.

Nouveau carton rouge à la ministre des sports.

Non Madame la Ministre, le problème des infirmiers anesthésistes n'est pas réglé.

SUD Santé

UFMICT-CGT collectif IADE

SNIA

D'ores et déjà sont signataires les collectifs : Bretagne, Paris IdF, Nord, Pas de Calais, Picardie, Alsace, Annonay, Indre et Loire, Haute Savoie, haute et basse Normandie, Nantes, IADE 79, Rhône-Alpes, Tarbes, Corse Nord et Sud, Nancy, Languedoc Roussillon, Bordeaux, Aquitaine, collectif 08.... Et d'autres à venir ce soir ou demain car des AG se tiennent partout en France (Toulouse, Clermont-Ferrand, Poitiers, BFC....)